

/ DÉPLOIEMENT FÉDÉRAL : LA FERC DANS LE SYNDICALISME DE DEMAIN

I. POURQUOI LE DÉPLOIEMENT AU CŒUR DE NOTRE STRATÉGIE SYNDICALE EST INCONTOURNABLE ?

Notre préoccupation pour le renforcement de notre outil syndical trouve son fondement dans notre conception du syndicalisme et la nécessité de construire un rapport de force pour imposer au gouvernement et au patronat une dynamique de progrès social. Les droits sociaux sont le fruit de la lutte des travailleur·ses. À toutes les échelles : du service, de l'établissement, de l'entreprise en passant par les ministères ou les branches pour empêcher des reculs sociaux ou gagner de nouveaux droits, nous avons besoin d'entraîner largement dans la lutte, de massifier, d'œuvrer à rassembler la grande majorité de nos collègues et du salariat en général.

Pour rompre avec l'idée de la grève perçue comme seule arme des personnels et salarié·es à statut, il nous faut reconstruire des outils permettant de rendre l'ensemble des travailleur·ses, en particulier les plus précaires, acteur·trices de l'action syndicale et de la grève. Loin d'être une utopie, cet objectif a été réalisé

dès ses origines par le syndicalisme confédéré, né à une époque où le salaire à la tâche et l'absence de contrat était la norme.

Notre fédération couvre des champs très différents. Beaucoup de nos secteurs sont concernés par une précarisation accrue des personnels, accentuée par la logique de mise en concurrence et de marchandisation de nos secteurs (notamment par les appels d'offres, les appels à projet et la financiarisation de l'Éducation). Dans le secteur public, la précarité se développe également à travers le recours à des contrats de droit public mais également de droit privé. Les statuts des personnels sont attaqués. Au final, ce sont les conditions de travail, les missions, la reconnaissance des qualifications de toutes les travailleur·ses qui sont dégradées.

Notre fédération doit s'armer pour défendre au mieux et au plus juste les personnels fragilisés. Il nous faut adapter notre mode de structuration afin de favoriser la continuité syndicale et l'implication durable des syndiqué·es, en particulier les plus précaires, dans la vie syndicale. Malgré

tout, des emplois restent pérennes, surtout dans les directions, les services administratifs. Pour la catégorie des cadres et quelques personnels administratifs assimilés, il faudra lors de ce prochain mandat, œuvrer pour se rapprocher de ces catégories en travaillant en lien avec les différents outils de la confédération.

La construction du syndicat est la première étape dans la mise en place d'un rapport de force. Pour que les travailleur·ses soient dans la lutte, il faut qu'ils et elles soient organisés syndicalement, c'est-à-dire être inscrit·es dans un cadre syndical collectif dans lequel ils et elles peuvent pleinement s'impliquer, décider et agir. Il y a un lien direct et fort entre présence syndicale et mouvements sociaux, luttes victorieuses. Il n'y a donc pas de raccourci possible pour résister aux programmes néolibéraux et gagner de nouveaux droits : il faut reprendre l'initiative. Le mouvement syndical a besoin de se déployer dans les lieux où il n'est pas présent et doit viser à organiser l'ensemble des salarié·es sur leurs revendications.

Notre syndicalisme n'est pas un syndicalisme délégué. Sa force réside dans l'activité déployée par ses adhérent·es, ses militant·es, leur capacité sur les lieux de travail à rassembler, contester, proposer, lutter et négocier. Notre syndicalisme rassemble quand il est utile au quotidien, construit ses revendications au plus près des aspirations des travailleur·ses fonctionne de manière inclusive et démocratique, est porteur d'espoir et de transformation sociale.

Parce qu'il construit concrètement la solidarité des travailleur·ses, démontre la nécessité du rapport de force pour faire respecter ses droits et en gagner, notre syndicalisme



crée toujours davantage les conditions de mobilisation plus large avec l'ensemble du monde du travail pour la conquête de nouveaux droits. De plus, là où notre syndicalisme se déploie, il est un outil concret pour faire reculer les idées d'extrême-droite.

Pour reprendre un constat qui date à la CGT : pour gagner, être fort-e chez soi ne suffit pas, il faut être fort-e partout. On le voit bien : les reculs sociaux touchent également les bastions syndicaux. Il n'y a donc pas de raccourci possible : pour gagner, nous devons renforcer nos bases syndicales et aller où nous ne sommes pas présent-es, démontrer l'utilité du syndicalisme et aider à construire des syndicats forts.

La fédération s'engage à être un niveau de mutualisation pertinent de nos objectifs de renforcement. Pour la FERC, se renforcer là où on est présent-e, construire de nouveaux syndicats où l'on est absent-e, renforcer notre structuration est une priorité stratégique.

II. LE DÉPLOIEMENT SYNDICAL : UNE PRÉOCCUPATION DE L'ENSEMBLE DE LA FÉDÉRATION

Le XIII^e congrès fédéral a posé, avec sa résolution 3, le développement syndical comme un enjeu central de notre stratégie syndicale. Les éléments d'orientation développés dans cette résolution sont encore d'actualité. Notre démarche est tournée résolument vers les salarié-es. Elle s'appuie sur nos syndicats et vise à répondre à leurs besoins.

Durant la précédente mandature, notre politique de déploiement au niveau fédéral s'est particulièrement matérialisée dans les champs de l'éducation populaire et du sport. En même temps, les organisations fédérées ne sont pas restées sans réaction. Elles ont continué à se développer faisant ainsi de notre fédération, une

fédération CGT qui gagne continuellement des adhérent-es. Il s'agit pour nous de passer à l'étape supérieure et d'aboutir à l'objectif que nous nous étions donné : « Ancrer la problématique du développement syndical dans la fédération ».

Pour cela, le congrès décide la mise en place d'un collectif fédéral déploiement et projet de syndicalisation. Ce collectif a pour but de partager les expériences, alimenter la réflexion, mutualiser et faire vivre la solidarité fédérale au service du développement de la CGT. Nous avons dans la fédération trop fait rythmer développement syndical et champs du privé, or il s'agit d'une nécessité qui s'impose à tou-tes. **Le collectif « déploiement et syndicalisation » sera donc le collectif de toute la fédération « privé et public ».**

Le départ à la retraite ne doit pas se traduire par un départ de la CGT. Il est primordial de veiller à la continuité syndicale pour au moins deux raisons : nourrir les revendications spécifiques des retraité-es de nos champs, bénéficier de l'expérience et des compétences des camarades au moment de leur départ en retraite afin de former les militant-es qui leur succèdent.

Si la continuité syndicale doit être construite de différentes manières, elle a une finalité première : faire en sorte qu'un-e travailleur-se qui change de statut dans sa vie professionnelle se voie proposer de rester syndiqué-e à la CGT. Un-e salarié-e peut changer d'entreprise ou d'établissement ce qui implique un changement de syndicat. Le syndicat où il-elle est syndiqué-e doit être en capacité d'assurer un suivi et de fournir les coordonnées du nouveau syndicat CGT auquel le ou la salarié-e est susceptible d'adhérer. Si certaines des organisations fédérées de la FERC n'ont aucun problème à assurer ce suivi, d'autres peuvent être en difficulté. L'impossibilité actuelle

pour le logiciel confédéral, CoGiTiel, de transférer les adhérent-es d'un syndicat, d'une UL/UD ou d'une base à l'autre, ne facilite pas le suivi des adhérent-es.

Le rôle de la fédération est de faciliter les prises de contact entre ses syndicats mais aussi vers ceux des autres fédérations.

III. METTRE EN PLACE DES PLANS DE SYNDICALISATION

Une des difficultés à la mise en place d'une dynamique de déploiement et de syndicalisation est l'ampleur de la tâche. Entre tout faire et ne rien faire, il y a une voie pour concrétiser notre démarche : prioriser notre action et définir nos objectifs (s'implanter syndicalement dans telle structure, augmenter le nombre de syndiqué-es dans tel établissement, etc.).

Ce ciblage peut être effectué à tous les niveaux de notre fédération : sur quel secteur fédéral doit porter particulièrement les efforts de la fédération ? Dans un champ, sur quelle structure allons-nous choisir de mener une action d'implantation syndicale ? Ce travail de ciblage permet une analyse partagée et une prise de décision démocratique de notre politique de syndicalisation. Ce travail est indispensable pour organiser une action sur le long terme et mesurer les avancées, car la démarche de déploiement demande du temps long et de la constance. L'expérience de la mise en place d'un plan de syndicalisation dans le sport nous conforte dans la pertinence de la démarche. Le travail préparatoire de ciblage a permis de concentrer notre action sur quelques cibles, les retours d'expérience concrètes de modifier notre projet. Il en est de même, dans un autre contexte, de la priorisation de construction de syndicats départementaux de l'éducation populaire.

Notre structuration interprofessionnelle, particulièrement pour sa proximité avec les syndicats et les travailleur-ses, est un précieux atout pour déployer notre fédération. Organiser un travail croisé entre la fédération et les UD/UL est un gage d'efficacité. C'est donc une dimension incontournable dans l'élaboration de nos plans de déploiement. Notre participation dans l'interpro peut également permettre d'intégrer nos champs dans la constitution des politiques de déploiement des UD. **En s'appuyant sur ses référent-es, la fédération s'engage à multiplier les rencontres avec les UD pour faire connaître nos champs de syndicalisation, nos syndicats et nos perspectives de déploiement.**

Pour la fédération, la priorité a été mise sur les champs de l'éducation populaire et du sport. Cette priorité doit être maintenue mais le collectif « déploiement et syndicalisation » aura en charge d'élargir cette priorisation à d'autres secteurs. Il aidera les organisations fédérées à définir et mener leur propre plan de syndicalisation. Un bilan de nos actions doit nous permettre d'interroger nos pratiques pour s'appuyer ce qui fonctionne et nous améliorer.

Il faudra notamment pour cela, que les pilotes de ce collectif aient les moyens de se déplacer partout où il sera nécessaire d'organiser la syndicalisation des personnels du secteur public, des salarié-es du privé, des privé-es d'emploi et précaires sur tout le territoire.

Pour ce faire, la confédération a travaillé une méthodologie pour la mise en place de plans de syndicalisation et d'une formation « renforcer la CGT, des principes, des actes ». Le collectif se saisira de cette méthodologie et de cette formation et se chargera de sa diffusion dans la fédération et l'adaptera si besoin à notre réalité fédérale en créant nos propres outils.

La fédération devra être particulièrement vigilante à la stabilisation des nouveaux collectifs syndicaux, à leur suivi, spécifiquement là où la répression patronale est forte. Pour ce faire, la formation syndicale CGT est un outil incontournable à faire connaître.

IV. RENFORCER NOTRE STRUCTURATION SYNDICALE ET NOTRE ACTIVITÉ SYNDICALE.

A. Structuration et vie syndicale

Travailler notre déploiement, c'est également travailler sur notre structuration et vie syndicale. Nous avons encore trop de syndiqué-es qui appartiennent à la catégorie « des isolé-es ». La situation est paradoxale quand justement l'acte de se syndiquer est celui de rejoindre un collectif pour ne plus être isolé-e face à son employeur-se !

Un travail méthodique sur le ou la syndiqué-e isolé-e, a permis d'alimenter la dynamique de création de syndicats départementaux dans l'éducation populaire. Deux axes de progression peuvent être identifiés : mieux faire connaître nos champs de syndicalisation dans l'interpro, mieux organiser le travail en direction des isolé-es, mais aussi des privé-es d'emploi, pour les orienter vers un syndicat de la fédération. Le collectif « déploiement et syndicalisation » sera mandaté pour proposer des outils et des procédures à la fédération pour répondre à la problématique des isolé-es et en réduire le nombre.

L'enjeu est donc de créer des collectifs syndicaux viables et durables en accompagnant les organisations fédérées, les syndicats et les syndiqué-es dans la construction d'une vie syndicale dynamique, par la formation et l'accompagnement autour des tâches techniques, politiques et pratiques.

Il s'agit également de nous interroger constamment sur l'adaptation entre les périmètres des syndicats existants

et la volonté d'organiser les déserts syndicaux, et d'envisager les évolutions structurelles permettant de rendre notre syndicalisme plus efficace, accessible et présent dans la majorité des lieux de travail. **En lien avec les réflexions confédérales, la FERC mettra en place un groupe de travail sur la structuration qui préparera un point d'étape durant un CNF.**

Améliorer notre structuration peut passer par une meilleure coordination de la FERC en territoire. Des camarades se chargent déjà de représenter ou de coordonner parfois sur certains dossiers l'activité fédérale. Dans certains endroits, des collectifs FERC ont vu le jour. Cette activité n'est ni systématisée, ni homogène. La fédération se donne comme objectif de mettre en place, notamment grâce aux membres de la CEF, des référent-es fédéraux-les dans chaque département et de soutenir les collectifs fédéraux naissants. Ces référent-es pourront être des appuis dans le déploiement de l'activité fédérale, un lien avec les unions départementales, une ressource pour les organisations et un appui dans la création de syndicats.

Renforcer les formations syndicales fédérales avec la contribution de toutes les organisations en renforçant celles du privé. À l'instar de l'activité de formation du collectif travail-santé déjà engagée cela peut constituer un levier important pour développer la construction de collectifs fédéraux.

B. Communication

Parallèlement, il nous faut faire connaître plus largement nos analyses, nos revendications et promouvoir l'intérêt de s'organiser syndicalement en approfondissant notre stratégie de communication.

La communication est un outil faisant partie intégrante de la démarche syndicale.

Sur ce point, la FERC s'engage à réfléchir à sa stratégie de communication

en remettant en place un collectif « communication » :

- > mutualisant les moyens de communication des différentes organisations fédérées ainsi que la réflexion sur nos stratégies de communication ;
- > pouvant alimenter différents réseaux sociaux et aider les organisations à développer leur propre mode de communication, en mettant en réseau les camarades pour une « riposte syndicale numérique » (mise en réseau des camarades, formation aux logiciels libres, mutualisation des supports de communication).
- > développant dans le programme de formation syndicale une formation sur la communication et les moyens à utiliser pour la diffuser.

La généralisation du télétravail restreint la communication et l'activité syndicale avec le collectif des travailleur-ses. Pour y répondre, nous

devons conquérir de nouveaux droits à la communication systématique par l'envoi de mails via les boîtes professionnelles, l'organisation de réunions syndicales sur le temps de travail grâce aux outils mis à disposition par l'employeur-se.

C. Dans le domaine de l'Educ Pop, vers un processus constituant

Le congrès fédéral réaffirme comme objectif la création de syndicats départementaux dans l'éducation populaire. Ces syndicats départementaux auront vocation à regrouper l'ensemble des salariés tout en préservant dans leur structuration les sections d'entreprises dans leur rôle de représentation auprès des personnels. Cette démarche répond à un besoin d'organisation d'un secteur particulièrement précarisé, éclaté, faiblement syndiqué. Elle rejoint l'objectif plus général de syndicalisation des secteurs féminisés et

fragilisés par leurs cadres d'emploi.

La FERC CGT se fixe pour objectif l'organisation par les syndicats du secteur d'un congrès de fondation d'une Union syndicale CGT Educ pop avant fin 2023, afin de renforcer la structuration nationale de ce secteur.

Au regard des enjeux liés de l'éducation populaire et du sport, La FERC créera un espace de dialogue transversal par la mise en place de journées d'étude auxquelles seront invitées les fédérations qui partagent les mêmes problématiques métiers.

